



LA MOBILITÉ DURABLE

LORSQU'IL EST MENTION DE MOBILITÉ DURABLE, NOUS FAISONS RÉFÉRENCE AU FAIT DE RÉDUIRE LES EFFETS DE NOS DÉPLACEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT, PAR EXEMPLE, EN REMPLAÇANT LA VOITURE SOLO PAR DU COVOITURAGE OU LE TRANSPORT EN COMMUN. EN OPTIMISANT SES DÉPLACEMENTS OU EN OPTANT POUR UN VÉHICULE MOINS POLLUANT, NOUS CONTRIBUONS À LA MOBILITÉ DURABLE.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

LE TRANSPORT

REPRÉSENTE **18,4%** DES DÉPENSES DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS.

C'EST LA SECONDE DÉPENSE LA PLUS IMPORTANTE APRÈS LE LOGEMENT.

LES PERSONNES UTILISANT LE VÉLO

SONT **45% MOINS** 

SUSCEPTIBLES DE DÉVELOPPER **UN CANCER**

POURQUOI DÉLAISSER SA VOITURE ?

Il y a plusieurs bénéfices à laisser de côté sa voiture que ce soient des bénéfices environnementaux, sur la santé ou économiques.

- Échanger la voiture par le vélo permet de réduire la pollution de l'air ambiant et la pollution sonore.
- Un autobus bien rempli pollue de 3 à 4 fois moins qu'une voiture.
- Utiliser le vélo sur une base régulière prévient les risques de contracter diverses maladies cardiovasculaires et musculaires.
- En covoiturant, vous pourriez économiser jusqu'à 2 800\$ sur votre facture d'entretien automobile.
- Le transport actif permet de réduire la congestion routière.

Finalement, la marche et le vélo permettent de réduire l'anxiété et combattre la dépression. En vous rendant au travail activement, cela pourrait vous permettre de mettre votre stress de côté.

LES ALTERNATIVES DE TRANSPORT ACTIF

À Sainte-Julie, plusieurs options sont disponibles pour se déplacer autrement qu'en utilisant sa voiture. Depuis juin, la population julievilloise peut profiter des cinq stations de vélo en libre-service BIXI moyennant certains frais. Ces stations sont disponibles à ces endroits :

-  Au centre communautaire
-  À l'intersection du boulevard des Hauts-Bois et du chemin du Fer-à-Cheval
-  À l'intersection des boulevards Armand-Frappier et N.-P.-Lapierre (près du tunnel)
-  À l'intersection de la rue Principale et du boulevard N.-P.-Lapierre
-  Au terminus exo

Que vous utilisiez ce service, votre propre vélo ou la marche, vous pourrez profiter des 40 kilomètres du réseau de pistes cyclables.

Pour connaître tous les détails, consultez le site Web de la Ville au saintejulie.ca.